

الصيغة الجديدة

مختارات الصحف

NRP Février 2021 N° 55

LA NOUVELLE
REVUE DE
PRESSE

Édition française

« L'Algérie au temps du CORONA »

Economie

Mahfoud Kaoubi, analyste et expert en économie :
« Des réformes sectorielles profondes s'imposent »

Propos recueillis par S. Chaoui

DROIT

La médecine du travail face à l'évolution de la Covid 19 :
Le management collaboratif, outil incontournable ?

Haichour Ikram Eddine

Culture/Médias

Situation des artistes au temps du coronavirus : Les temps sont durs

Amina Semmar

Histoire/Mémoire

Les crânes de la colonisation rentrent à Alger

Nadia Saou



Sommaire

N° 55, Février 2021

Dossier

« L'Algérie au temps du CORONA »

Maroc, Tunisie, Algérie : le confinement à l'épreuve de la réalité sociale, Frida Dahmani , Fahd Iraqi et Hamdi Baala. P.4-5

Confinement : La pauvreté menace les travailleurs de l'informel, Khelifa Litamine, P.5

La crise sanitaire a eu un effet amplificateur sur la précarité sociale Le déclassement ..., K. TIGHILT, FAWZI SENOUSSAOUI, H. BAHAMMA, P.6

Impact de la pandémie de la Covid-19 sur le personnel de la santé : Une évaluation de la situation lancée, Sihem Bounabi..P.7

Algérie. De la pandémie Covid-19 à la « pandémie » du chômage, Samir Larabi. P.7-8

« Il faut apprendre à vivre avec le Coronavirus », selon Berkani. REMAÏSSA B., P.8

Economie

Mahfoud Kaoubi, analyste et expert en économie : « Des réformes sectorielles profondes s'imposent », Propos recueillis par S. Chaoui, P.9

Double choc, coronavirus-chute des prix du pétrole : le FMI prédit une récession de -5.5 % pour l'Algérie, Hakimould mouhamed, P.10

Droit

La médecine du travail face à l'évolution de la Covid19 : Le management collaboratif, outil incontournable ?, Haichour Ikram Eddine. P.11

Violences faites aux femmes ou la discrimination institutionnalisée ?, SAHEB Hakim Avocat Et Enseignant Universitaire. P.12

Culture/Médias

Situation des artistes au temps du coronavirus : Les temps sont durs, Amina Semmar. P.13

Oran: 2020, l'année des acquis culturels remarquables dans la réalité et le virtuel. P.13

Histoire/Mémoire

Les crânes de la colonisation rentrent à Alger, Nadia Saou, P.14

Bibliographie

La NRP est la nouvelle formule de la « Revue de presse », créée en 1956 par le centre des Glycines d'Alger.

[Attestation du ministère de l'information: A1 23, 7 février 1977]

Revue bimensuelle réalisée en collaboration avec le :

cdesoran@yahoo.fr

CENTRE DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

3, rue Kadiri Sid Ahmed, Oran • Tel: +213 41 40 85 83 •

Site web: www.cdesoran.org / Facebook : Cdes Oran

L'équipe de la NRP vous souhaite un bon Mois de Ramadan

Ramadan Karim

Ont collaboré à ce numéro

Ryad CHIKHI, Bernard JANICOT, Leila TENNCI, Ghalem DOUAR, Omar AOUAB
Sid Ahmed ABED, Adnane BELAIDOUNI, Sofiane BELKACEM, Redouane ARZOUR

Editorial



La crise sanitaire engendrée par le Coronavirus qui a touché la planète durant l'année 2020 a eu des conséquences plus au moins désastreuses. Plus encore, cette pandémie a eu un effet domino sur d'autres secteurs, notamment l'aspect psychologique, social et économique ; que ce soit pour les pays développés ou les pays du tiers-monde.

Pour le cas de l'Algérie, c'est une double peine du fait que cette crise sanitaire coïncide avec la chute des cours du pétrole. D'où la nécessité d'une sorte de révolution économique pour redresser le pays et le remettre sur des bons chemins.

Bien sûr, cette tragédie sanitaire touche forcément des couches sociales plus que d'autres ; en Algérie, si la fonction publique est préservée par un système du maintien salarial de 50%, c'est plus compliqué pour le secteur privé qui est délaissé à lui-même. En effet, de nombreux secteurs sont affectés par le chômage dû à la pandémie en particulier le secteur de la restauration, l'hôtellerie entre autres, surtout que les indemnités de chômage sont inexistantes.

Comme les pays voisins Tunisie et Maroc, le taux du travail dans l'informel en Algérie est assez considérable 63,3% selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT, 2018). Les travailleurs de l'informel sont en quelque sorte les premières victimes suite aux mesures de confinement imposées par le gouvernement. Pratiquement c'est la même situation pour les salariés des PME-PMI qui ont été affecté par des licenciements économiques suite à la mise en arrêt de nombreuses entreprises.

Si les secteurs commerciaux sont lourdement bloqués par la pandémie Covid-19, c'est l'inverse pour les secteurs de santé puisque les centres et établissements sanitaires ont augmenté les heures de travail pour un grand nombre du personnel médical en particulier les médecins, urgentistes, infirmiers et aides soignants. Une démarche qui était prévisible vu que les corps aux blouses blanches sont les premiers exposés aux risques du virus.

A l'heure actuelle, le peuple algérien touché par une double crise sanitaire et économique comme la plupart des peuples, passe par une phase post-confinement plus que décisive. On est dans une période où il y aura forcément un déclin. Le gouvernement et son peuple doivent collaborer ensemble pour trouver des points de repères et des portes de sortie afin de relancer l'économie algérienne et réduire le chômage engendré par la crise sanitaire. L'entraide entre toutes les couches sociales est recommandée pour faire face à la pauvreté où du moins réduire les effets collatéraux qui ont envahi la société civile.

Belaidouni Mohammed Adnan

Maroc, Tunisie, Algérie : le confinement à l'épreuve de la réalité sociale

... , si le confinement total a fini par être adopté comme mesure de protection... sûre contre la propagation du coronavirus, son respect par une population... dépendante de l'économie informelle n'est pas... aisée.

Les mêmes scènes se reproduisent dans les grandes villes du Maroc, d'Algérie ou de Tunisie. Dans la journée, des forces de sécurité patrouillent dans les rues pour scander ce mot d'ordre : « Rentrez chez vous ! » À Alger, de nouveaux barrages de gendarmerie ont fleuri sur les grands axes routiers.

« Je me suis fait contrôler neuf fois entre chez moi et l'hôpital de Bouira ! » nous raconte Ali, médecin, qui parcourt tous les jours les 100 km qui séparent son domicile de son lieu de travail... Le confinement partiel décidé le 24 mars pour les régions d'Alger et Blida a été étendu le 4 avril à l'ensemble du pays. Les voisins marocain et tunisien avaient opté pour le confinement total respectivement le 20 et le 22 mars.

Dans le royaume chérifien, d'ailleurs, les autorités ne badinent pas avec le respect des règles. Au 2 avril, plus de 5 000 personnes étaient poursuivies par la justice pour avoir « violé l'état d'urgence sanitaire », dont 334 avaient été placées en détention, selon le Ministère public. Elles risquent jusqu'à trois mois de prison. De lourdes amendes sont aussi prévues : jusqu'à 1 300 dirhams (environ 124 euros) pour les récalcitrants. L'amende est de 3 000 à 6 000 dinars en Algérie (22 à 44 euros), et les récalcitrants encourent, en outre, une peine d'emprisonnement maximale de trois jours.

« Impossible de rester à la maison toute la journée »

La situation est particulièrement critique au Maroc, pays où le taux de travail informel est le plus élevé, à en croire les chiffres publiés en 2018 par l'Organisation internationale du travail (OIT) : 79,9 %, contre 63,3 % en Algérie ou 58,8 % en Tunisie. Aussi, des millions de travailleurs marocains se sont retrouvés, avec les mesures de confinement obligatoires, incapables de subvenir aux besoins de leurs familles. ...

Filets de protection sociale pour les plus fragiles

...

Le Maroc est... loin du compte. La précarité frappe une large population qu'il reste à identifier, car elle n'appartient à aucune des deux catégories précitées. « Si le chantier d'établissement du Registre social unifié avait avancé plus rapidement, nous aurions actuellement une meilleure visibilité », explique notre source.

Inquiétude autour d'éventuelles pénuries

Rien de tel en Algérie, où les finances publiques souffrent durement de la chute des cours du pétrole. Si la fonction publique est préservée – 50 % des effectifs sont libérés avec maintien du versement des salaires –, rien

n'est prévu pour le privé, les libéraux et les artisans. « Qui va nous faire manger, qui va nous faire vivre ? » s'inquiète auprès de l'AFP Zohra, mère de famille de 50 ans, qui vend du pain, du couscous et des gâteaux secs dans les rues d'Alger pour subvenir aux besoins de son mari, au chômage, et de leurs quatre enfants.

Le 8 avril, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a réclamé l'assistance de l'État pour les « petits métiers ». « Eux aussi doivent bénéficier d'une assistance et d'un suivi pour pouvoir trouver des mécanismes [d'aide], a insisté Salim Labatcha, son secrétaire général. Ils ont leur importance dans notre vie quotidienne et méritent d'être accompagnés et pris en compte au même titre que les entreprises. » La veille, le Cercle de réflexion autour de l'entreprise (Care) avait appelé à instituer un revenu pour les travailleurs du secteur privé et de l'informel qui ont perdu leur source de revenus à cause du confinement et de l'arrêt de l'activité.

Le think tank propose une aide forfaitaire mensuelle de 10 000 dinars, consentie pendant trois mois, et évalue l'impact budgétaire d'une telle mesure à 150 milliards de dinars. Deux pistes de financement sont évoquées : soit une contribution de solidarité appliquée aux revenus supérieurs à 41 000 dinars – la moyenne du salaire national –, soit le recours



FADEL SENNA / AFP Contrôle d'un motocycliste par la police, dans le quartier de Takadoum, à Rabat, au Maroc. le 25 mars 2020. © PHOTO

de manière exceptionnelle à la création monétaire. Il y a urgence. Les premiers effets du ralentissement de l'activité se sont traduits, dans plusieurs villes, par une ruée vers les magasins agroalimentaires.

ON NE PEUT PAS EN VOULOIR AU CONSOMMATEUR, QUI AGIT SELON SON INSTINCT DANS UN CONTEXTE DE CRISE

Inquiets des pénuries à venir ou de la hausse des prix des produits de base, les Algériens ont fait des stocks de semoule. À Blida, ville du pays la plus affectée par la pandémie, la police accompagne les files d'attente, où les règles de distanciation sociale ne sont pas respectées. Résultat : la semoule a disparu chez les détaillants, et, malgré la disponibilité des stocks, il a été compliqué d'acheminer aux consommateurs ce produit de première nécessité, largement subventionné par l'État.

« On ne peut pas en vouloir au con-

sommateur, qui agit selon son instinct dans un contexte de crise, d'autant plus s'il vit dans un pays où les pénuries sont cycliques », justifie auprès de Jeune Afrique Nouri Dris, enseignant de sociologie à l'université de Sétif. Mustapha Zebdi, président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur, reste, lui, sceptique. « Cette frénésie des consommateurs n'est pas justifiée, déclare-t-il au journal en ligne TSA. Elle a été nourrie par la spéculation, et parfois par un manque de communication. »

..., ..., des intermédiaires intervenant sur la chaîne de distribution ont préféré stocker de grandes quantités de semoule pour les revendre au moment opportun à un prix plus élevé. Les forces de l'ordre ont dû intervenir dans plusieurs villes pour saisir les lots.

Fractures sociales

En parallèle, la décision des autorités

de contourner le circuit commercial habituel a créé la ruée vers les nouveaux points de vente, dont les minoteries. La présentation d'une pièce d'identité est exigée à l'achat. « La panique du consommateur est difficile à gérer, mais un retour au circuit commercial ordinaire est possible après la première semaine de pénurie », rassure Nouri Dris. Et d'ajouter : « La volonté de l'État de monopoliser la distribution et de paraître comme l'unique nourrisseur ferait durer la crise. Et accélérerait la propagation du virus, vu la foule qui se masse dans les quelques points d'achat autorisés. »

Frida Dahmani, Fahd

Iraqi et Hamdi Baala

JEUNE AFRIQUE

11 Avril 2020

Confinement : La pauvreté menace les travailleurs de l'informel

Si les mesures de confinement ont impacté des millions d'emplois dans le monde, la catégorie de ceux qui travaillent dans l'informel reste la plus touchée avec la disparition de plus de la moitié des postes dans le monde. Cette situation ne peut qu' « aggraver la pauvreté... parmi les deux milliards de travailleurs de l'économie informelle à travers le monde » a estimé l'Organisation internationale du Travail OIT.

Dans les pays à revenu élevé, on estime que les niveaux de pauvreté relative des travailleurs informels devraient augmenter de 52 % dans les pays à faibles revenus, tandis

tail, et des plus de 500 millions d'agriculteurs qui approvisionnent les marchés urbains. Les femmes sont particulièrement affectées dans les secteurs à haut risque, selon le rapport.

Mourir de faim ou du virus

Plus de 75 % de l'emploi informel total concerne des entreprises employant moins de dix personnes, y compris 45 % de travailleurs indépendants sans employés. La plupart des travailleurs informels ... sont confrontés à un dilemme presque insoluble : mourir de faim ou du virus, selon la note d'information. Cette situation a été exacerbée par les perturbations de l'approvisionnement alimentaire qui ont particulièrement affecté les travailleurs de l'économie informelle.

Quant aux 67 millions de travailleurs domestiques dans le monde, dont 75 % sont des travailleurs informels, le chômage est devenu aussi dangereux que le virus lui-même. Beaucoup d'entre eux n'ont pas pu travailler, que ce soit à la demande de leur employeur ou en application du confinement. Ceux qui continuent à se rendre au travail sont confrontés à un risque élevé de contagion puisqu'ils s'occupent de familles à leur domicile privé. Pour les 11 millions de travailleurs domestiques migrants, la situation est encore pire précise la source.

En outre, comme ces travailleurs ont besoin de travailler pour nourrir leur famille, les mesures de confinement liées au COVID-19 ne peuvent pas être mises en œuvre avec succès dans de nombreux pays. Ce qui met en péril les efforts déployés par les gouvernements pour protéger la population et lutter contre la pandémie et pourrait devenir source de tensions sociales dans les pays où l'économie informelle est importante, indique le rapport.



que dans les pays à revenu intermédiaire supérieur la hausse est estimée à 21 % a indiqué une note rendue publique, par l'Organisation internationale du Travail (OIT).

...sur les 1,6 milliard de travailleurs informels sur deux milliards sont affectés par les mesures de confinement et de restriction, estime la même étude qui dénombre plusieurs secteurs touchés à l'instar des petites entreprises plus vulnérables aux chocs, il s'agit de travailleurs des secteurs de l'hébergement et de la restauration, de l'industrie manufacturée, de la vente de gros et de dé-

La crise sanitaire a eu un effet amplificateur sur la précarité sociale Le déclassement ...

Commerçants, agriculteurs, enseignants, chauffeurs de taxi... sont touchés de plein de fouet par la pandémie. Des témoignages recueillis à travers le pays et auprès des certaines catégories professionnelles donnent à voir combien la crise sanitaire, et ses conséquences économiques ont poussé des pans entiers de la population dans la précarité.

Au-delà de ses contrecoups sur la santé publique avec les milliers de morts et les dizaines de milliers de

sont plus de quatre mille chauffeurs de taxi à exercer à Sétif, et dont la profession a, depuis le début de la

de l'arrêt des transports publics, dont les bus, le tramway et les taxis", fulmine-t-il...



"Il n'y a pas que les prix des dattes qui ont considérablement dégringolé. Faut de marchés et d'acquéreurs traditionnels, la tomate, le gingembre et la courgette sont cédés à 20 DA le kg", se lamente Aziz. Autre impact de la crise sanitaire sur le secteur agricole : beaucoup de producteurs sont contraints de réduire au minimum le nombre de travailleurs auxquels ils ne peuvent plus assurer le salaire. "J'ai mis fin aux services de 10 agriculteurs bénéficiant d'une prise en charge complète et payés à raison de 40 000 DA chacun..."

"Ce retour à la fermeture à 15h a été un choc pour tous les commerçants concernés. L'activité commerciale est déjà des plus timides depuis le déconfinement, en juin dernier, et voilà qu'on revient quasiment à la case départ..."

contaminés, le nouveau coronavirus a eu un impact social et psychologique notable sur de nombreux ménages algériens. Aucune catégorie sociale n'a quasiment été épargnée des effets d'une crise sanitaire aussi inédite que désastreuse. Fonctionnaires, enseignants, agriculteurs, journaliers et commerçants ont pâti de la pandémie.

Certaines activités étaient forcées à l'arrêt. Comme c'est le cas pour les taxieurs. Ils se sont retrouvés, du jour au lendemain, dans la précarité. Nombreux sont, aussi, les commerçants qui ont vu, depuis l'apparition de la pandémie, leurs chiffres d'affaires baisser au moins de moitié quand certains n'ont pas, tout bonnement, mis la clé sous le paillason.

Même s'ils n'ont pas été trop impactés, ayant continué à percevoir leur salaire, les fonctionnaires ne sont pas en reste : ils vivent la peur au ventre d'une éventuelle contamination. Hantés par la peur d'une contamination et exposés au spectre d'une précarité rampante, des pans entiers de la population semblent vivre des moments très difficiles depuis huit mois....

"On ne sait plus quoi faire. Nous ne voyons pas toujours le bout du tunnel !", se lamente-t-il. Et il n'est pas le seul à vivre un tel calvaire, car ils

pandémie, été la plus éprouvée par ce maudit virus.

Les professions libérales dégringolent



lent

Comme lui, Mohamed Languer, un chauffeur de taxi urbain dans la capitale des Hauts-Plateaux, quinquagénaire et père de cinq enfants, dit avoir du mal à arrondir ses fins de mois...

"Au moment où nous sommes obligés de suspendre le travail les week-ends, les clandestins travaillent normalement et stationnent en plein centre-ville. Ils profitent pleinement

Pour d'autres commerçants, la situation est encore pire. "Nous n'arrivons même plus à faire face à nos charges : je suis locataire donc j'ai des charges locatives ainsi que fiscales et

parafiscales et d'autres encore...

Pour lui, il n'est même plus question de parler de rentabilité. "Notre activité a baissé de 80% depuis l'annonce de ces mesure..."

**K. TIGHILT, FAWZI SENOUSSAOUI,
H. BAHAMMA**

30 Novembre
2020

LE DROIT DE SAVOIR, LE BESOIN D'INFORMATION
LIBERTE
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Impact de la pandémie de la Covid-19 sur le personnel de la santé :

Une évaluation de la situation lancée

Le personnel de la santé, au front depuis le mois de mars dernier dans la lutte contre les effets de la pandémie de la Covid-19, compte plus de 11 000 contaminés au coronavirus, selon les chiffres officiels, et perd quotidiennement des vies, endeuillant une corporation déjà fortement malmenée. Face à cette situation, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a adressé une note à tous les directeurs de la santé et de la population (DSP) des wilayas pour faire une évaluation exhaustive de l'impact de la Covid-19 dans le secteur.

Dans ce courrier officiel, il est précisé que les informations demandées dans le cadre de cette évaluation con-

situation, il est aussi demandé aux DSP d'envoyer un seul fichier par wilaya avec une complétude des données réclamées par la tutelle. Rappelons que depuis le début de la pandémie, les syndicats et les professionnels de la santé n'ont cessé de tirer la sonnette d'alarme pour réclamer un véritable soutien face à la situation de crise sanitaire où ils se sentaient complètement désarmés. Lors de la première vague, les médecins se sont retrouvés face à des malades contaminés par la Covid-19 sans aucune protection mais ils les ont pris en charge par devoir professionnel. Il a fallu quelque temps pour que l'Etat trouve une solution afin de fournir aux personnels de santé les moyens de protection.

Un geste a été également fait par les hautes autorités pour l'octroi d'une prime Covid, comme marque de reconnaissance pour les sacrifices de la corporation. Cette prime qui devait être versée par trimestre et renouvelée jusqu'à la fin de la pandémie, a connu plusieurs dysfonctionnements suscitant la colère et même des sit-in dans plusieurs centres hospitaliers. En outre, depuis des mois, les personnels de santé dans les structures les plus touchées par l'afflux massif de malades atteints de la Covid ont également réclamé un renfort en personnel soignant, afin d'avoir un peu de répit car ils étaient au bout de rouleau.

Les professionnels de la santé réclament également plus de moyens de dépistage au sein de la corporation d'autant plus que des récentes études de l'OMS ont démontré qu'il pouvait être un vecteur de propagation du virus. A travers le lancement officiel de l'évaluation de la situation, les personnels soignants espèrent que ce ne soit pas juste une démarche pour faire des statistiques, mais une première étape pour que les nombreuses demandes en termes de prise en charge psychologique, médicale et financière soient enfin résolues.



cernent toutes les catégories du personnel de la santé sans exception, exerçant dans le secteur privé ou public. Ces informations, selon une copie de la circulaire parvenue à la rédaction, doivent être envoyées avant le 19 janvier prochain. Afin d'avoir une vision globale de la

REPORTERS
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Sihem Bounabi

13 Janvier 2021

Algérie. De la pandémie Covid-19 à la «pandémie» du chômage

La pandémie du coronavirus n'est plus uniquement une crise sanitaire qui guette l'humanité entière, elle a des conséquences immédiates sur nos économies, de facto sur le «marché» du travail.

..., des millions de travailleurs et travailleuses ont perdu leurs emplois à cause des licenciements économiques et la mise en arrêt de plusieurs unités industrielles et des services. Les salariés des PME-PMI sont les plus touchés, ... La globalisation libérale et son interdépendance aura des effets domino sur les emplois, notamment précaires. Selon l'Organisation Internationale du Travail «25 millions de personnes pourraient se

retrouver au chômage et prévoit une baisse du revenu des travailleurs allant jusqu'à 3400 milliards de dollars. Cependant, il apparaît déjà clairement que ces chiffres puissent sous-estimer la force de l'impact.»

La «pandémie» du chômage touchera essentiellement le secteur de la restauration, hôtellerie ..., les premiers touchés sont les vendeurs, les serveurs, le personnel de cuisine, les bagagistes et les employés des services de nettoyage. Devant la précarité des relations de travail et l'absence dans la majorité des cas des indemnités de chômage, ces licenciements vont plonger des millions de familles dans la plus grande mi-

sère. La propagation rapide du Covid-19 va amplifier aussi la «Pandémie» du chômage, de la misère et des inégalités sociales. Pour rappel, à travers le monde, ce sont 2 milliards de travailleurs (61,2 % de la population active mondiale) qui ont un emploi informel. N'ayant pas de protection adéquate, révèle l'OIT.

Les travailleurs précaires, premières victimes

Dans les pays du tiers-monde aux économies... dépendantes, la situation est plus dramatique, comme l'Algérie. Des pays où le «marché» du travail se caractérise par la dominance de l'emploi privé et pré-

caire.

En Algérie, dont la population active est estimée à 11,048 millions de travailleurs, le secteur privé emploie ...

moment sans revenus et sans épargne suffisante pour affronter les semaines ou mois à venir. Si la situation empire, on aura des millions de per-

centaines de milliers de salariés ont été mis en congé dans tous secteurs... Dans le secteur du BTP, beaucoup d'entreprises ont déjà mis leurs ouvriers en congé sans solde. L'ENIEM (Entreprise nationale des industries de l'électroménager) propose la même chose à ses ouvriers si le confinement continue. Dans les centres commerciaux, comme ARDIS (chaîne d'hypermarchés propriété du groupe Arcofina), le patron demande de réduire le salaire des travailleurs de l'ordre de 50%. Si le confinement tarde encore, des milliers de travailleurs seront mis en chômage technique, les contrats à durée déterminée non renouvelés, notamment dans la PME-PMI. Ainsi, dans un pays où l'assurance chômage n'existe pas, des centaines de milliers de travailleurs vont grossir les rangs des chômeurs. ..., ce phénomène va toucher ... les 63% de la population active qui travaille dans le secteur privé. Quel sera le sort des milliers de salariés qui travaillent dans le secteur privé dans le cadre du dispositif pré-emploi (ANEM)? ... le sort des...milliers de salariés...dans le secteur de la sous-traitance?



63% de l'emploi total en Algérie, selon l'Office national des statistiques (ONS). Quant au secteur public, il absorbe près de ... 37% de la population occupée. Une enquête précédente de l'ONS démontre que plus 35% de la population active ont un statut précaire. Des travailleurs précaires concentrés essentiellement dans le secteur du BTPH (Bâtiment, travaux publics et hydraulique), services, agriculture et pêche, hôtellerie, journaliers....

Ces millions de précaires sont en ce

sonnes sans ressources face au marceau du Covid-19 et à l'enclume de la misère. Quant aux demandeurs d'emploi, ils peuvent attendre, car le peu de postes offerts sont bloqués, y compris dans le secteur de la santé.

...

Les travailleurs du secteur formel ne sont pas à l'abri

... suite à l'apparition du Covid-19 en Algérie, le gouvernement a pris quelques mesures pour éviter la propagation ... dans les lieux de travail. Des



Samir Larabi

12 Avril 2020

« Il faut apprendre à vivre avec le Coronavirus », selon Berkani

Dr Mohamed Bekkat Berkani, membre du Comité scientifique de suivi de la pandémie de coronavirus estime que les Algériens doivent reprendre leur vie normale. À ce stade, « apprendre à vivre avec le virus » est devenu nécessaire.

Au cours d'un entretien accordé au quotidien généraliste Liberté, le Dr Mohamed Bekkat Berkani a rassuré l'ensemble de la citoyenneté que la situation épidémiologique (Coronavirus) en Algérie ne suscite pas d'inquiétude, en la qualifiant de « pas si gravissime ».

Le membre du Comité scientifique de suivi de la pandémie de coronavirus indique par ailleurs, dans cet entretien, que le virus continue à circuler, c'est pour cette raison que « nous devons donc apprendre à vivre avec », a-t-il ajouté.

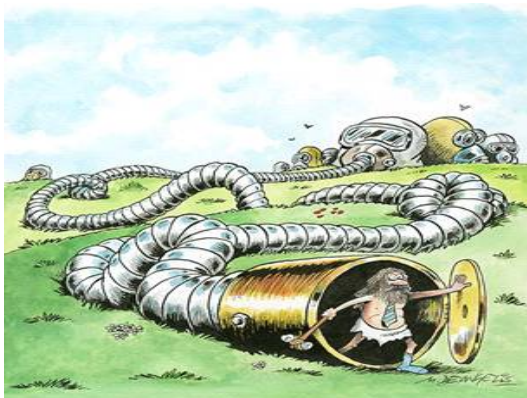
D'après ses dires; il est grand temps de revenir à la vie normale après une cohabitation avec le virus qui a duré six mois vu que le vaccin ne sera disponible qu'après quelques mois; et ce; en tenant à respecter les mesures de prévention et les gestes barrières pour se prémunir d'une éventuelle infection par ledit virus mortel.

Bekkat Berkani : La décision de déconfinement « est plus que nécessaire »

... La préparation de l'après confinement est sur toutes les lèvres des Algériens qui l'attendent impatiemment. Interrogé sur cette décision; le président de l'ordre national des méde-

cins a estimé que cette dernière a été prise « par rapport à un calendrier préétabli ».

Pour le spécialiste; le nombre des contaminations est stable et la possibilité d'une deuxième vague est à écarter catégoriquement. Ce déconfinement graduel que l'Algérie a opté pour; permet de « contrôler au mieux l'augmentation du nombre de cas par jour »; a-t-il affirmé au journal.



De l'avis de l'interlocuteur; la nécessité de reprendre la vie normale est aussi important sur le volet économique que sociale. « C'est tout un pan de l'économie qui est à l'arrêt »; a-t-il déclaré. La reprise universitaire et la réouverture progressive des lieux de détente obéissent; selon lui; à des protocoles sanitaires strictes et c'est aux walis de réagir

et prendre les dispositions, si nécessaire.

Une responsabilité qui, pas seulement sur le dos des autorités responsables mais aussi ceux des citoyens qui doivent respecter à la lettre les gestes barrières. À cet égard, le docteur rappelle que « le port du masque réduit considérablement le risque de contamination ».



REMAISSA B.

12 Aout 2020

Mahfoud Kaoubi, analyste et expert en économie : « Des réformes sectorielles profondes s'imposent »

Crésus : Quelle est votre lecture de la note de conjoncture de la Banque mondiale (BM) concernant l'économie algérienne pour l'automne 2020 ?

Mahfoud : La Banque mondiale, dans sa note de conjoncture sur l'Algérie met l'accent sur deux éléments principaux :

Premièrement, la dégradation continue des indicateurs macro-économiques, de l'emploi et la situation très difficile que vivent les entreprises. Et deuxièmement, les capacités effectives dont dispose l'économie algérienne pour redresser la situation à condition d'entreprendre les réformes nécessaires.

La dégradation des indicateurs s'installe dans la durée. Depuis la chute significative des prix du pétrole au deuxième semestre de l'année 2014, les indicateurs aussi bien macroéconomiques que microéconomiques ne cessent de se détériorer, attestant de la forte dépendance de l'économie algérienne vis-à-vis des secteurs des hydrocarbures et des revenus du pétrole et du gaz.

(...)

L'Algérie doit désormais compter sur la croissance hors hydrocarbures, comme l'indique le document, le secteur de l'agriculture est-il la panacée ?

Le mot « panacée » est absent du dictionnaire économique. Seuls le travail et les stratégies traduites sur le terrain pourraient permettre au pays d'assurer cette mutation et de gagner ce défi de diversification de son économie. Le secteur des hydrocarbures continuera, pour plusieurs années encore, à constituer la locomotive de l'économie nationale et sa principale source en devises. Les réformes s'imposent et des politiques sectorielles visant à développer d'autres secteurs sont indispensables.

Le secteur de l'agriculture est un secteur prioritaire de par son potentiel mais aussi par rapport aux objectifs de diminution de la dépendance alimentaire de l'Algérie et de réduction de ses importations en produits alimentaires, notamment en céréales, lait, huiles... Ce secteur affiche depuis quelques années déjà des résultats positifs que traduisent des taux de croissance acceptables et en pro-



gression.

Toutefois, la marge d'amélioration est encore importante et des questions fondamentales devraient être au centre des stratégies de développement de ce secteur, notamment celles de l'irrigation, la modernisation des processus et des instruments de production et d'exploitation des terres agricoles ainsi qu'une nouvelle organisation des marchés des produits agricoles.

Le taux de croissance devrait être majoritairement tributaire du secteur privé selon les préconisations de la BM, quelles réformes adopter en ce sens ?

Le taux de croissance hors hydrocarbures devrait être majoritairement tributaire du secteur privé comme signalé dans le rapport de la Banque mondiale. Le secteur public étant sérieusement déstructuré, le secteur privé sera appelé à réaliser des taux de croissance plus importants que celui réalisé en 2020, soit 2,9%. Pour que cela soit possible, des mesures doivent être prises.

En premier, des mesures urgentes permettant de préserver les entreprises déjà existantes et les assister pour dépasser la situation qu'elles vivent depuis deux années. Un accès moins contraignant au financement et des allègements des taux d'intérêts ainsi qu'un rééchelonnement des dettes des entreprises en difficultés est indispensable. Des mesures d'ordre fiscal et social plus

audacieuses devraient compléter celles déjà prises par les pouvoirs publics afin d'alléger des problèmes de trésorerie des entreprises. Le paiement des créances en souffrance détenues par les entreprises sur l'Etat et ses dénombrements et la rapidité de traitement des situations et autres factures par les comptables publics seraient des mesures à traduire rapidement en actes.

Dans un second temps, les réformes structurelles visant à mettre en place une réelle économie de marché de compétition devraient créer l'environnement nécessaire et lever les entraves qui bloquent l'émergence d'un secteur productif national créateur de richesses et compétitif à l'international. L'organisation des marchés, la réforme du secteur financier, la simplification des procédures d'investissement, l'amélioration de la gouvernance et l'adaptation de l'administration et du système judiciaire aux impératifs d'une économie de marché sont autant d'axes où les ajustements doivent être pris de manière réfléchie, efficace et rapide. La croissance en général et hors hydrocarbures en particulier ne peut être que le produit de la compétition et du travail. Pour cela, le système de la rente devrait être réformé dans son intégralité. La réforme devrait concerner tous les sous-systèmes aussi bien économiques, financiers, administratifs, réglementaires que juridiques.

Propos recueillis par S. Chaoui

CRÉCUS 03 Février 2021

Double choc, coronavirus-chute des prix du pétrole :

le FMI prédit une récession de -5.5 % pour l'Algérie

Le Fonds monétaire international (FMI) se montre très réservé sur la reprise de l'économie algérienne cette année, révisant à la baisse ses projections de croissance pour 2020. Cependant, une reprise économique se dessine en Algérie pour l'année prochaine, si l'on se réfère aux prévisions, par pays, publiées, hier, par le Fonds monétaire international.

Le recul de l'activité économique de l'Algérie devrait être plus prononcé qu'initialement anticipé, s'élevant à -5,5% cette année, contre une prévision de -5,2% en juin. Assuré-

de la croissance hors hydrocarbure. Face à ce choc pandémique sans précédent, les entreprises algériennes, privées notamment, ont vacillé faute d'une bonne résilience à ce genre de violences. Cette faible résilience des entreprises algériennes face au choc pandémique s'est soldée par des faillites en cascade et des destructions d'emplois en milliers. En témoignent d'ailleurs les projections du FMI sur l'évolution du taux de chômage en 2020-2021. Au plan de la situation des comptes extérieurs, l'institution multilatérale s'est montrée tout aussi pessimiste pour



ment, cette correction à la baisse est due à l'impact de la crise sanitaire sur l'activité économique, mais aussi aux conséquences de la chute des cours du brut sur les cadrages de l'actuel budget qui avait prévu des coupes importantes dans les dépenses d'équipement pour cette année.

Pour l'année prochaine, l'institution de Bretton Woods prévoit bien un rebond estimé à 3,2%, mais il sera tributaire de plusieurs facteurs, dont l'amélioration des disponibilités financières, qui sont, elles, conditionnées par la reprise des cours du brut, mais aussi à la mise en place d'un plan volontariste en faveur de l'économie et à la disparition de la pandémie, dont les séquelles sur les entreprises et les finances publiques risquent de se révéler de longue durée avec, comme cicatrice, une hausse du temps de chômage et la difficulté de redresser le marché du travail. A ce propos justement, le FMI prévoit un net rebond du taux de chômage cette année et l'année prochaine, à 14,1 en 2020 et à 14,3 en 2021. Les projections du FMI confirment les conséquences désastreuses de la pandémie sur les entreprises et l'emploi ainsi que celles de la baisse drastique prévue dans les dépenses d'équipement. C'est un secret de polichinelle que de dire que l'investissement budgétaire tirait depuis plusieurs années déjà l'essentiel

l'évolution du solde du compte courant que pour l'activité économique. Le FMI table sur un creusement du déficit du compte courant cette année et l'année prochaine avec, au tableau, un solde négatif de -10,8% du PIB en 2020 et de -16,6% du PIB en 2021. L'aggravation du déficit du compte courant et, plus globalement, celui de la balance des paiements devrait accélérer la fonte des réserves de change l'année prochaine, alors que la situation sur le marché pétrolier ne devrait pas connaître une amélioration substantielle. L'institution de Bretton Woods s'attend à ce que le taux d'inflation en glissement annuel connaisse une hausse cette année et en 2021, soit à 3,5% en 2020 et 3,8% en 2021, contre une moyenne de 2,1% en septembre. Les projections se révèlent ainsi sombres avec d'importantes corrections à la baisse lorsqu'il s'agissait du taux de croissance et de sensibles mouvements hausiers s'agissant des déficits, du taux de chômage et celui de l'inflation.

Hakim ould mouhamed



15 Octobre 2020

La médecine du travail face à l'évolution de la Covid 19 : Le management collaboratif, outil incontournable ?

Dans la plupart des entreprises, on rencontre des responsables convaincus que leur rôle est principalement de prendre soin de leurs collaborateurs et de placer leurs intérêts sur le devant de la scène. C'est à ces mêmes managers que revient la responsabilité d'accompagner et de veiller au développement de leur capital humain et l'aider à affronter les situations de crise. Si vraiment l'humain se place au centre des réflexions de la fonction RH, perçu comme une clé de réussite pour l'entreprise, l'obligation de lui offrir toutes les conditions de travail propices à la créativité, l'innovation et l'initiative ne suffit pas pour son épanouissement si sa santé est menacée. C'est là que rentre en scène la médecine du travail, cette branche qui ne cesse d'évoluer au fil des siècles...

LA SAUVEGARDE DE LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS, INDICATEUR-CLE DE LA BONNE SANTÉ DE L'ENTREPRISE

Dans ce contexte d'évolution de la pandémie Covid-19, l'employeur est pris au piège, entre sauvegarder la santé de ses employés et la sauvegarde de son chiffre d'affaires, les ressources humaines sont aussi en manque de visibilité et n'ont donc pas forcément connaissance des solutions et mécanismes nécessaires pour stabiliser le climat social, En s'appuyant sur la loi 88-07 du 26 janvier 1988, relative à l'hygiène, la sécurité et à la médecine du travail, le médecin du travail intervient pour épauler la RH et baliser les remparts de l'entreprise afin de prémunir l'ensemble du personnel. Toujours est-il, quel est le rôle de la médecine du travail dans la lutte contre la propagation du virus SARS-CoV-2 appelé Covid-19 ? Quelle est sa relation avec la fonction RH que doit faire l'employeur pour assurer la sécurité et la santé de ses employés du lieu de travail face à la pandémie de Covid-19 ?

ADAPTER LE TRAVAIL à L'HOMME ET NON L'HOMME AU TRAVAIL

Contrairement au responsable RH, le médecin du travail a pour objectif de prévenir les risques professionnels et la pénibilité au travail et doit assurer

la surveillance médicale des salariés et, nécessairement, organiser une visite médicale avant l'embauche du salarié. Cette visite médicale permet aussi au salarié de recevoir des conseils préventifs pour préserver sa santé au travail, ou encore d'être informé sur les risques auxquels il s'expose en occupant son poste dans l'entreprise. Au-delà de ces missions, le médecin du travail devient ergonomiste et adapte les situations de travail à l'homme, en essayant de créer un environnement de travail capacitant. Malgré les variabilités des situations de travail et les orientations de la DRH, le médecin du travail et son équipe pluridisciplinaire en collaboration avec l'employeur devront faire face à l'évolution de la Covid-19 au sein de leurs unités pour prendre les mesures de prévention nécessaires afin de protéger la santé et la sécurité des travailleurs. Veiller notamment à ce qu'ils n'exécutent pas leur travail lorsque leur état représente un risque pour leur santé ou leur sécurité, ou encore celles des autres. Selon Wikipédia, il y a environ «60?973?636 cas confirmés depuis le 31/12/19 dans le monde arrêté le 27/11/2020 dont 79?110 cas en Algérie. Cette flambée de contaminations impose une vigilance extrême et une sensibilisation ciblée, lieux publics, établissements scolaires et lieux de travail, etc.»

QUE DOIT FAIRE L'EMPLOYEUR POUR PRÉSERVER LA SECURITE ET L'HYGIÈNE AU TRAVAIL ?

Les répercussions de la pandémie de Covid-19 continuent de se faire sentir sur l'économie mondiale. Cette pandémie nous rappelle clairement les faiblesses de nos systèmes de protection sociale, surtout avec ces mesures de confinement. Il est devenu encore plus difficile de gagner sa vie, les entreprises sont prises au dépourvu, la fonction RH se retrouve dos au mur et les managers parlent d'une situation inédite. Quant aux médecins du travail, l'heure de déterrer la hache de guerre a déjà sonnée. Même en l'absence de textes et législations particulières à cette conjoncture sanitaire imposant des responsabilités à l'employeur concernant la Covid-19 au travail, ce dernier

a l'obligation d'offrir et de maintenir un lieu de travail sûr pour garantir la sécurité et la santé des travailleurs et des autres personnes présentes sur le lieu de travail. Cette obligation a pour base une législation et une réglementation nationales ainsi que des règles d'éthique et des engagements internationaux. En Algérie, la protection du travailleur sur son lieu de travail a toujours constitué une préoccupation des pouvoirs publics. D'ailleurs, cette disposition a été introduite dans la Constitution algérienne (article 69). La loi 88-07 du 26 janvier 1988 relative à l'hygiène, la sécurité et la médecine du travail (article 3) et le non-respect de cette obligation peut être punie par la loi.

Enfin, même en l'absence de toute obligation statutaire, la Direction RH en s'appuyant sur son activité médecine du travail et son staff pluridisciplinaire doit collaborer avec les services compétents de son entreprise, en l'occurrence le HSE et le juridique afin d'élaborer un plan d'action pour anticiper toute aggravation de la situation sanitaire. Ce qui permet aussi de garantir la sécurité et la santé des travailleurs. De son côté, le législateur attache une grande importance au bien-être et la santé des travailleurs. Dans son article 23 de la loi 88-07 du 26 janvier 1988 relative à l'hygiène, sécurité et médecine du travail ainsi que ceux du décret exécutif 05-09 du 8 janvier 2005 relatif aux commissions paritaires et aux préposés d'hygiène et à la sécurité consacrent cette obligation à la fois réglementaire et législative...

Pour sa part, le médecin du travail avec son double rôle préventif et curatif est présent aussi sur le front de la bataille. Il représente la dernière ligne de défense contre l'envahisseur invisible, en étant le pivot central de l'entreprise dans cette conjoncture, il veille à l'éducation et à l'information des travailleurs dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail...

Haichour Ikram Eddine

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

02 Janvier 2021

Violences faites aux femmes ou la discrimination institutionnalisée ?

“Une politique nationale de prévention et de lutte contre les violences commises à l’égard des femmes, en général, et conjugale, en particulier, s’impose afin de mieux prévenir ces violences, à sécuriser davantage les victimes et leurs enfants, par des mesures d’accompagnement telles que l’hébergement et le soutien financier, la mise en place d’une plateforme de signalement, d’alerte et d’écoute destinée aux victimes et aux témoins.” ...

Un féminicide, un de trop, a ravi une étoile étincelante promise pourtant à une carrière journalistique des plus prometteuses. Un acte tragique qui a jeté l’émotion dans la société résultant d’un ordre social patriarcal auquel l’ordre juridique et institutionnel éprouve une singulière incapacité à

ternationales relatives aux droits de l’homme en général et aux droits des femmes en particulier et une série de promesses jamais tenues, un droit d’association plus que limité, une participation des femmes au travail encore faible ponctuée par une exclusion manifeste des postes de responsabilité et un environnement de violences à l’égard des femmes menant à des états d’extrême marginalité et précarité.

Des lois civiles garantissant l’égalité effective entre les deux sexes

La norme internationale consacre, en matière des droits des femmes, trois principes essentiels : liberté, égalité et non-discrimination...

Le droit de la famille doit d’abord obéir aux principes de l’égalité et de

gations familiales avec leurs responsabilités professionnelles et de participer pleinement et sereinement à la vie politique, associative et économique....

Une hérésie singulièrement algérienne du fait que la Cour suprême a dans son arrêt du 03/01/1995 (dossier 128928, Revue judiciaire 1995, n°1, p. 249 considère :

“En cas de mariage de la mineur enlevée avec son ravisseur, la poursuite ne peut avoir lieu qu’après l’annulation du mariage, par suite, les juges de fond qui ont condamné le prévenu sans tenir compte du mariage qui a été conclu avec la victime, sous prétexte que le mariage a été enregistré sans la présence du tuteur de la mariée, ni d’elle-même, ont fait une fausse application de la loi.” ...



réguler des rapports citoyens apaisés et asseoir la sécurité juridique sans discrimination aux fins de prendre en considération l’évolution du fait social avec le fait normatif dans le contexte actuel.

Du statut matrimonial où l’inéluctable marginalisation des femmes dans le champ public

Aujourd’hui encore, la situation de la femme est exacerbée par

-la régression de l’enseignement et l’hégémonie des islamo-baâthistes sur le système éducatif ;

- le maintien du Code de la famille et les incompatibilités fondamentales et fort nombreuses, entre la législation nationale et les conventions in-

la sécurité juridique et prendre en charge ces mutations d’une Algérie profondément renouvelée et en symbiose avec la citoyenneté et l’universalité des droits fondamentaux de l’homme et de la femme...

L’incontournable promotion des droits politiques et sociaux économiques

Sur un autre plan, l’exercice des femmes de leurs droits socio-économiques, culturels et politiques dépend dans une large mesure de la volonté politique de l’Etat à encourager la fourniture des services sociaux et des structures éducatives (garderies, crèches, maternités, ...) que nécessite leur condition pour leur permettre de concilier leurs obli-

Cela s’ajoute, la frilosité du législateur à rester muet et de ne point reprendre les définitions universellement reconnues comme des “agressions sexuelles” ...

Aucune entrave, aucun tabou d’ordre social, culturel ou religieux empêchant ce projet n’est à craindre ou à négocier. Ce n’est nullement la prise en charge effective de la violence sexiste et sociale ou la lutte contre les fléaux sociaux qui heurtent, au demeurant toute communauté humaine, qui menace l’ordre public, social ou religieux...

**SAHEB Hakim Avocat Et Enseignant
Universitaire**

22 Juin 2020

LE MOTIF DE MANIFES-TER LES DROITS FONDAMENTAUX
LIBERTE
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

Situation des artistes au temps du coronavirus : Les temps sont durs !

Depuis le début de la crise sanitaire, le secteur de la culture a été très fortement touché. Le mois d'octobre dernier, le ministère de la Culture a autorisé certaines activités et manifestations culturelles à reprendre du service, et de nombreux artistes ont pu revivre de leur art. Mais qu'en est-il des autres artistes toujours en souffrance ? Retour sur la situation des artistes algériens au temps du coronavirus.

En effet, depuis le début de la pandémie, le secteur de la culture a très largement été touché. Entre fermetures des salles de cinéma, musées, salles de théâtre, galeries d'art et d'exposition, festivals et autres salons... tous ces lieux fermés si appréciés n'ont pas moins diminué le moral des artistes, mais également celui du public...

Si le nombre d'expositions et le nombre de visites ont considérablement diminué, il reste que les personnes les plus touchées sont les artistes. D'ailleurs, il serait très long de faire une liste exhaustive des conséquences de cette pandémie sur eux. Toutefois, il est important de parler de la situation de ces artistes qui vivent dans des conditions déplorables. Il est encore plus facile de voir sur les réseaux sociaux qu'il existe des dizaines de publications d'artistes venant demander une aide charitable chez leurs collègues, notamment chez Ammar Kessab, un militant et expert en politique culturelle...

Aide financière

Cela dit, une aide financière a déjà été octroyée, il y a quelques mois, dans le cadre de l'opération de soutien aux artistes impactés par la pandémie de la Covid-19. Et «plus de 34 000 artistes dont l'activité a été suspendue du fait du coronavirus ont bénéficié d'une allocation versée sur leur compte bancaire», avait indiqué l'ONDA. Il s'agit d'une somme de 30 000 DA. Notre

expert et militant, Ammar Kessab nous a déclaré que «des centaines d'artistes lui ont rapporté qu'ils n'ont rien touché de cette somme, alors qu'ils ont déposé des demandes dûment remplies». Visiblement, cette opération nécessite une étude ainsi qu'une révision des dossiers afin que les artistes bénéficient de ladite allocation.

Les artistes s'expliquent

Questionnés au sujet de cette aide financière octroyée dans le cadre de l'opération de soutien aux personnes impactées par la pandémie, plusieurs artistes ont accepté de nous révéler s'ils ont réellement bénéficié de cette aide. «Aucune aide ne m'a été octroyée malgré mon très bon dossier», confie Nour El Yakine Ferhaoui, dessinateur de presse. Ayant été contaminé par la Covid-19 et n'ayant eu aucun symptôme, là n'est pas le pire, M. Ferhaoui explique vivre dans un grand calvaire et un grand désespoir.



En attendant que l'État mette en place les mesures d'aide adéquate, plusieurs initiatives orchestrées par les artistes eux-mêmes fleurissent sur les réseaux sociaux depuis le début de la pandémie afin de venir en aide à leurs confrères dans le besoin. Nous citerons, à titre d'exemple, la vente aux enchères organisée, dernièrement, par l'artiste peintre Djahida Houadef pour aider un artiste qui s'était retrouvé à la rue après avoir épuisé toutes ses ressources.

Ce type d'action citoyenne prouve finalement que même dans une période d'isolement personnel, l'art et le monde artistique nous rapprochent plus que jamais.

Amina Semmar

05 Décembre 2020

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

Oran: 2020, l'année des acquis culturels remarquables dans la réalité et le virtuel

La scène culturelle de la capitale de l'Ouest algérien a été caractérisée en 2020 par de nombreux acquis ayant donné une bouffée d'oxygène aux chercheurs, architectes et archéologues ainsi qu'à ceux qui s'intéressent au patrimoine matériel en dépit d'une conjoncture sanitaire particulière imposée par la pandémie du Coronavirus. Le début de cette année a été marqué par la réouverture de la salle des pièces archéologiques du musée national « Ahmed Zabana », en janvier, coïncidant avec la manifestation de la célébration de Yennayer, la nouvelle année Amazighe. Cette salle est restée close durant 15 années en raison des travaux de réaménagement.

Cette salle, qui représente à elle seule un véritable musée, a acquis un nouveau look, après avoir été rénovée selon les normes internationales en un laps de temps ne dépassant pas un mois et demi, selon la directrice du musée, Mme Bouchra Salhi.

Toutefois, le plus grand acquis à inscrire au profit du musée a été l'aval de la ministre de la culture et des Arts, Malika Bendouda, donné lors de sa visite dans la wilaya d'Oran, en juillet dernier, au projet de réhabilitation du musée selon les normes internationales, dans le cadre du partenariat avec la République Tchèque. Un bureau d'études a été désigné pour le démarrage de la concrétisation de cette opération, début 2021...

L'autre événement culturel majeur qui a ravi les chercheurs, les architectes et les archéologues ainsi que ceux qui s'intéressent au patrimoine matériel d'Oran et les habitants de la région de Bethioua, reste l'annonce de la réalisation des premières fouilles au site « Portus Magnus », vestiges d'une ville romaine. Ce projet sera pris en charge par des chercheurs nationaux qui travailleront sur ce site classé patrimoine national en 1968 et qui n'a jamais fait l'objet de fouilles...

Le dossier du classement du théâtre, décidé par le ministre de la culture et des Arts lors de sa visite à Oran l'été dernier, est en voie de concrétisation au niveau de la tutelle. L'édifice pourra bénéficier d'une plus grande protection en sa qualité de patrimoine national...

Par ailleurs, l'investissement privé dans le domaine culturel a été une étape importante dans la scène théâtrale oranaise avec la réalisation par un investisseur privé, versé dans le secteur de l'hôtellerie, d'un théâtre privé portant le nom de « La Fourmi », qui proposera, dès l'amélioration de la situation sanitaire, une palette d'activités dont des projections de cinéma, des représentations théâtrales, des rencontres avec les écrivains et autres.

Et le virtuel crée l'acte culturel

Malgré la suspension des activités culturelles en raison des mesures de prévention contre la propagation du virus corona, le glamour de la culture n'a pas cessé pour autant. Il a, au contraire, brillé sur le plan virtuel. Des instances culturelles et des associations ont assuré sur le Net la continuité de l'activité culturelle à Oran...

Pour sa part, le théâtre régional d'Oran « Abdelkader Alloula », à travers sa chaîne Youtube, a programmé des représentations d'anciens dramaturges, à l'instar d'Abdelkader Alloula et Boualem Hadjouti, afin de les faire connaître à la nouvelle génération...

26 Décembre 2020

JEUNESSE D'ALGERIE
Quotidien national d'information

Les crânes de la colonisation rentrent à Alger

Alger a récupéré les restes de 24 combattants algériens tués au 19^e siècle lors de la guerre de colonisation française... «... des avions militaires algériens en provenance de France se sont posés à l'aéroport international Houari Boumediène avec les dépouilles de 24 chefs de la Résistance populaire et de leurs compagnons"... Parmi ces combattants, figure notamment cheikh Bouziane, le chef de la révolte de Zaâtcha (Est de l'Algérie) en 1849. Capturé par les Français, il avait été fusillé puis décapité. Sont également cités les noms de Bou Amar Ben Kedida et Si Mokhtar Ben Kouider Al

de ces têtes, dont celles des chefs de l'insurrection des Zibans. Bou Amar Ben Kedida, crâne n°5943 dans les registres du Muséum. Boubaghla, crâne n°5940. Mokhtar Al Titraoui, crâne n°5944. Cheikh Bouziane, crâne n°5941. Si Moussa Al Darkaoui, crâne n°5942. Aïssa Al Hamadi, lieutenant de Boubaghla, tête momifiée n°5939. D'Alger, aucune réponse n'est venue. Quant à la pétition, elle n'a reçu, à l'époque, que peu d'écho. « Personne ne s'en est vraiment préoccupé. S'agissant de l'histoire coloniale, l'oubli est une caractéristique partagée, des deux côtés de la Méditerranée. Mais, depuis, cette

le cheikh Bouziane est fusillé, ses fidèles, sa famille sont sauvagement massacrés, comme le reste de la population. « Un aveugle et quelques femmes furent seuls épargnés », se flatte le général Herbillon dans un rapport daté du 26 novembre 1849. Un témoin de l'époque, Louis de Baudicour, décrit les scènes d'horreur qui accompagnent la défaite indigène. « Les zouaves, dans l'enivrement de leur victoire, se précipitaient avec fureur sur les malheureuses créatures qui n'avaient pu fuir. Ici un soldat amputait, en plaisantant, le sein d'une pauvre femme qui demandait comme une grâce d'être achevée, et expirait quelques instants après dans les souffrances?; là, un autre soldat prenait par les jambes un petit enfant et lui brisait la cervelle contre une muraille. » Après leur exécution, les chefs de l'insurrection sont décapités. Leurs têtes, plantées au bout de piques ou de baïonnettes, sont exhibées en signe de victoire. « Pour qu'il ne restât aucun doute aux Arabes sur le sort justement mérité des principaux auteurs de l'insurrection, leurs têtes furent exposées dans le camp de M. le général Herbillon », rapporte le *Moniteur algérien* dans son édition du 30 novembre 1849. Un siècle et demi plus tard, le statut de ces restes mortuaires est le cruel symbole de la barbarie de la conquête de l'Algérie. Il témoigne, aussi, des politiques d'oubli que partagent l'ex-métropole et l'ex-colonie. Pour l'État français, ces têtes sont de simples « objets scientifiques »... « Nous prêtons une grande attention à ces restes humains, que nous conservons du mieux possible avec les moyens qui nous sont alloués, insiste Michel Guiraud, le directeur des collections du Muséum d'histoire naturelle. Mais les demandes de restitution, si elles n'émanent pas des descendants, doivent transiter par les États. En dernière instance, la décision revient au politique. Pour sortir ces objets du patrimoine, il faut passer par une loi. »



Titraoui, tous considérés comme des martyrs des premiers temps de la résistance à la colonisation française. Ces restes mortuaires - des crânes, plusieurs dizaines au total - étaient conservés dans les collections du Muséum national d'histoire naturelle. Lors d'une visite à Alger le 6 décembre 2017, le président français Emmanuel Macron s'était engagé à restituer ces restes humains algériens. Déjà en 2016 une pétition demandait la restitution à Alger des crânes des insurgés de Zaatcha, entreposés dans les sous-sols du musée de l'Homme, à Paris. Voilà ce qu'écrivait alors notre journaliste Rosa Moussaoui. Ils sont numérotés, entreposés dans des boîtes, dans les armoires métalliques de quelque obscur sous-sol du musée de l'Homme, à Paris. Les crânes des résistants algériens tués, puis décapités en 1849, lors de la célèbre bataille de Zaatcha, furent longtemps exposés comme des trophées de guerre, avant d'être remisés dans les collections du Muséum d'histoire naturelle. L'historien et anthropologue Ali Belkadi a retrouvé la trace de ces restes mortuaires en 2011. Aussitôt, le chercheur alertait les autorités algériennes. Une première pétition était lancée pour demander la restitution

histoire nous hante. C'est la raison pour laquelle nous avons relancé une pétition en ligne, qui compte aujourd'hui 17650 signataires », relate l'écrivain et journaliste Brahim Senouci, à l'origine de l'initiative.

Des scènes d'horreur accompagnent la défaite indigène

Épisode oublié de la conquête coloniale, la bataille de Zaatcha témoigne pourtant de la résistance farouche que les indigènes opposèrent aux troupes françaises. Résistance à laquelle répondit une répression barbare. « Lors de la reddition d'Abd El Kader, en décembre 1847, les Français crurent fini les combats en Algérie. Mais, alors que le danger était surtout à l'ouest, il réapparaît dès 1849 à l'est, dans le Sud constantinois, près de Biskra. Là, un moqaddem, Ahmed Bouziane, dit le cheikh Bouziane, leva des troupes et se retrancha dans l'oasis de Zaatcha. L'armée française, envoyée en hâte, subit un premier revers le 17 juillet 1849 et entama alors un siège, qui ne s'acheva que le 26 novembre, après un très violent combat. La répression qui s'ensuivit fut impitoyable », résume Alain Ruscio, historien de la colonisation. Dernier capturé,

Entre les deux rives de la Méditerranée, une authentique relation d'amitié implique la fin du séquestre de ces restes mortuaires. Le retour et l'inhumation en Algérie des crânes des insurgés de Zaatcha seraient un acte précieux de mémoire, de réparation et d'humanité.

Nadia Saou

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

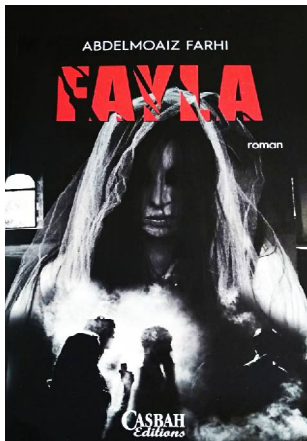
14 Avril 2020

[BIBLIOGRAPHIE]

Abdelmoaiz Farhi

FAYLA

CASBAH éditions, Alger 2021



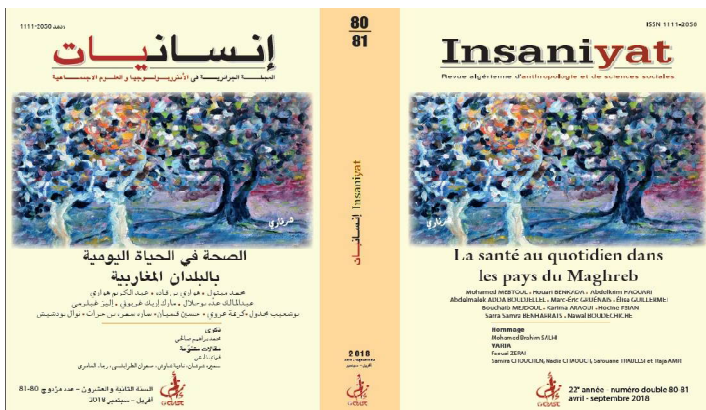
... « Abdelmoaiz Farhi est un jeune auteur de 21ans. Sa passion pour la littérature et sa maîtrise de la langue française l'ont beaucoup aidé à entamer une carrière dans l'écriture littéraire. Après avoir publié son premier roman «À 19 heures mon amour» en 2018, il a choisi cette fois-ci d'écrire l'horreur. En mêlant fiction et réalité, «Fayla», titre de son roman édité chez Casbah-éditions, relate l'histoire d'une femme qui est revenue de l'au-delà pour se venger » ...

[REVUE]

Insaniyat 80-81

La santé au quotidien dans les pays du Maghreb

Oran 2018

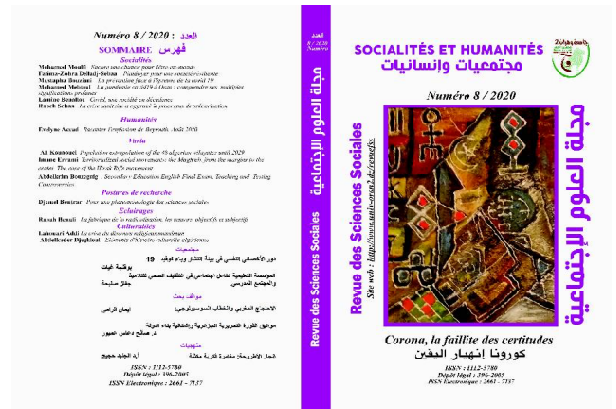


Ce numéro d'Insaniyat a pour objet de mettre en lumière les pratiques sociaux-sanitaires mises en oeuvres par les différents acteurs de santé dans les sociétés maghrébines.

Revue des Sciences Sociales
Corona, la faillite des certitudes

N° 08 -2020

Éditeur : Dar el Oods El Arabi

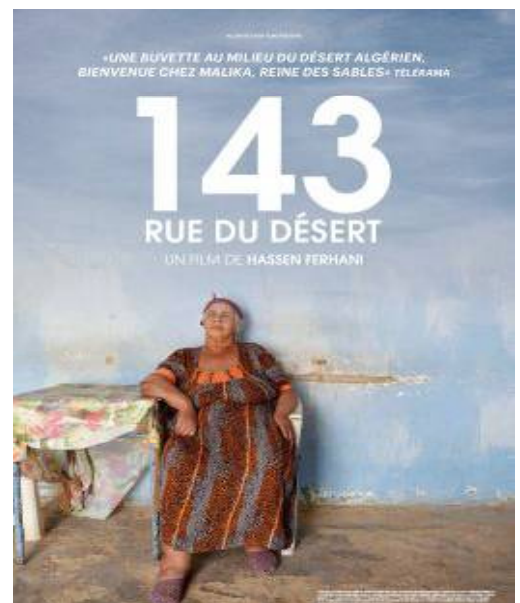


... « Il s'agit pour les spécialistes en sciences humaines et sociales, d'analyser et de comprendre les ressorts principaux de ces comportements inédits. De quelle nature seront-ils ? Quelle tranche d'âge sera la plus touchée ? Quel impact sur les principes éducatifs, les relations femme/homme, etc » ...

[FILM]

143 RUE DU DÉSERT

De Hassen Ferhani, 2019



En plein de 'sert alger'ien, dans son relais, une femme écrit son Histoire. Elle accueille, pour une cigarette, un café ou des oeufs, des routiers, des êtres en errances et des rêves... Elle s'appelle Malika.